

L'obsession du déficit zéro au détriment des jeunes du Québec

Mont-Laurier, le 22 octobre 2014 – Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) impose aux Carrefours jeunesse-emploi (CJE) une désorganisation totale. Les jeunes ne sont plus une priorité pour le MESS. Cette désorganisation aura d'importantes répercussions sur les services offerts aux jeunes dans les CJE. Ce sont les jeunes, encore une fois, qui écoperont le plus de ces mesures d'austérité. Nous avons l'intention de proposer des alternatives au ministère afin de continuer de mettre l'accent sur les services offerts aux jeunes. Saura-t-il nous entendre ?

Dans le cadre des travaux de la Commission permanente de révision des programmes, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a convié le 21 octobre dernier à Québec le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec à une rencontre d'information sur les carrefours jeunesse-emploi du Québec. Trois représentants du RCJEQ étaient présents. Force est d'admettre que le ministère, en imposant une désorganisation totale des services offerts dans les CJE, obsédé par le déficit zéro, sacrifie les jeunes du Québec.

Le ministère impose aux CJE un modèle administratif basé sur des ententes de services régionales. Emploi-Québec contrôlera le référencement des jeunes, ce qui éliminera l'autonomie d'intervention des CJE pourtant reconnus pour leur expertise auprès de tous les jeunes, incluant les jeunes à risque. Des délais importants d'accès aux services sont inévitables pour les jeunes recrutés par les CJE. Des impacts majeurs se feront sentir auprès des jeunes « sans chèque » et les NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Le gouvernement risque de perdre de nombreux jeunes avec cette désorganisation. Le marché du travail a besoin de tous les jeunes.

« Ce que nous voulons rappeler au gouvernement, c'est que l'action des Carrefours jeunesse-emploi est nécessaire et essentielle pour diriger les jeunes vers l'emploi. Nous serons toujours fiers de réaliser notre mission jour après jour afin que chaque jeune puisse trouver sa place au sein de la société. Le modèle administratif proposé par le ministère de l'Emploi fragilisera des jeunes qui sont déjà à risque. Le marché du travail a besoin de tous les jeunes. Comme société, nous n'avons pas le luxe d'en exclure un seul » a affirmé Stéphane Gauthier, directeur général de Zone Emploi d'Antoine-Labelle.

L'imposition d'un type de clientèle sélectionné par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vient diminuer l'universalité de la clientèle, principe essentiel à tous les CJE du Québec que celui d'accueillir tous les jeunes du Québec, sans égard à leur statut socioéconomique.

« Avant d'aller plus loin dans nos réflexions, nous souhaitons d'abord en discuter avec nos membres. Chose certaine, ce que le ministère souhaite ne convient absolument pas et ne répond pas aux besoins des jeunes. Nous nous réunissons les 28 et 29 octobre prochains dans le cadre de notre congrès annuel. Nous avons l'intention de proposer des alternatives au ministère afin de continuer de mettre l'accent sur les services offerts aux jeunes de la région. Saura-t-il nous entendre ? » a conclu Stéphane Gauthier, directeur général de Zone Emploi d'Antoine-Labelle.

Les CJE : un partenaire de choix pour le Québec selon l'OCDE

Soulignons que dans son document Stratégies d'emploi et de compétences au Canada, l'OCDE affirme que « les carrefours jeunesse-emploi sont bien organisés et offrent divers programmes pour aider les jeunes. Ils occupent également une place de choix pour aider les employeurs locaux, les conseils sectoriels et la Commission des partenaires du marché du travail à soutenir les jeunes à « risque » de différentes façons et à encourager les décrocheurs sans titre de compétences à terminer leurs études ». Cette reconnaissance de l'action des CJE témoigne de la crédibilité de l'intervention des CJE.

À propos de Zone Emploi d'Antoine-Labelle

Zone Emploi d'Antoine-Labelle est né de la fusion du CJE d'Antoine-Labelle et de Défi-Emploi d'Antoine-Labelle en avril 2011. Membre actif du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, l'organisme offre principalement aux personnes de 16 ans et plus de la MRC d'Antoine-Labelle des services personnalisés visant le développement de l'employabilité, la persévérance scolaire, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la participation citoyenne et l'aide au retour en région, et ce, afin de contribuer au progrès socioéconomique de la région.

-30-

Source :
Stéphane Gauthier
Directeur général
819 623-5051, poste 227
info@zemploi.com